



MODALITES

Prise de poste	1 ^{er} septembre 2022
Convention	Groupe 4 de la CCNS - 1 860,37 € brut mensuel
Lieu de travail	Gien et Saran et sur le département voire la région
Contrat de travail	35 heures annualisées / CDI Temps Plein
Equipements	Véhicule de service Carte SIM téléphone
Contact	Merci d'envoyer votre Lettre de motivation et CV et copie des diplômes par mail Avant le 31 juillet 2022 à ppoux31@gmail.com

A / CONTEXTE GENERAL

Intitulé du poste	Conseiller Technique Fédéral
Information sur la structure employeuse	<p>Le Comité Départemental du Loiret de Handball (CD 45 HB) organise la pratique et le développement du handball sur l'ensemble du territoire du Loiret.</p> <p>Le CD 45 HB est une structure associative qui cherche à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des actions de soutien aux clubs existants ▪ Aider à la création de nouveaux clubs ▪ Favoriser le développement de la pratique du handball sous toutes ses formes ▪ Favoriser la pratique du handball pour tout type de publics ▪ Gérer les formations d'éducateurs sportifs, de juges arbitres, de juges arbitres jeunes et de dirigeants ▪ Gérer les compétitions départementales ▪ Gérer le Centre d'Entraînement Départemental et les filières d'accès au haut niveau

B / MISSIONS DU POSTE

Finalité du poste	Les missions principales qui seront confiées au nouveau salarié consisteront à piloter l'Equipe Technique Départementale 45 et à coordonner toutes les actions de développement, d'excellence sportive et de formations au sein des bassins de pratique.
Actions du salarié	<p>Les missions principales se déclineront ainsi tout au long des saisons sportives à venir et en lien fort avec le projet territorial :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer les formations d'éducateurs sportifs, de juges arbitres, de juges arbitres jeunes et de dirigeants ▪ Gérer et coordonner les filières d'accès au haut niveau (CED, CPS, stages) ▪ Assurer des entraînements au sein du CED ▪ Mettre en place des actions de soutien aux clubs existants ▪ Aider à la création de nouveaux clubs ▪ Développer et entretenir les relations avec le milieu scolaire (USEP, UNSS) ▪ Favoriser le développement de la pratique du handball sous toutes ses formes ▪ Favoriser la pratique du handball pour tout type de publics ▪ Gérer administrativement les démarches des demandes subventions <p>Il pourra être amené en fonction de son expérience et de ses compétences à être en charge de missions territoriales. Un temps de formation professionnelle sera également instauré dans l'emploi du temps selon les besoins et le niveau de qualification.</p>

**Relations
professionnelles**

Le salarié aura 3 interlocuteurs principaux :

- Le Président du CD 45 HB
- Les élus du bureau directeur du CD 45 HB
- Le Conseiller Technique Sportif coordonnateur de l'ETR

Dans le cadre de la conduite de ses missions, il devra :

- Emettre des propositions d'actions et informer ses interlocuteurs principaux des projets envisagés
- S'interdire d'engager toute action amenant des dépenses de son employeur sans avoir obtenu un accord préalable
- Rendre compte de ses activités à ses interlocuteurs principaux

C / COMPETENCES ET EXPERIENCES ATTENDUES

Les savoirs	<p>Il est nécessaire que le salarié ait ou acquiert très rapidement les connaissances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le fonctionnement et les relations entre les structures internes à la Fédération Française de Handball (FFHB) ▪ Le projet territorial et sa déclinaison départementale ▪ Les partenaires du CD 45 HB ainsi que leurs prérogatives ▪ Les partenaires institutionnels « ressources »
Les savoir-faire	<p>Il est nécessaire que le salarié maîtrise ou développe la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animer des séances de découverte du handball auprès des publics jeunes (licenciés et non licenciés) ▪ Animer des séances de handball pour les jeunes ayant pour objectifs de préparer l'accès aux filières de haut niveau ▪ Former des éducateurs sportifs, des juges arbitres, des juges arbitres jeunes, des formateurs et des dirigeants ▪ Utiliser l'outil informatique (internet, Word, Excel, PowerPoint, GestHand) pour présenter des projets, rendre des comptes et chercher des informations ▪ Découvrir et entrer en contact avec de multiples partenaires pour permettre le développement de l'activité handball ▪ Favoriser le lancement d'actions innovantes et permettant aux publics les plus éloignés de la pratique de découvrir le handball ▪ Mesurer l'impact de ses actions
Les savoir-être ou savoir-faire comportementaux	<p>Il est nécessaire que le salarié maîtrise ou développe la capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner une bonne image de sa structure employeuse ▪ Analyser les demandes qui lui sont faites ▪ Etre rigoureux, méthodique et investi dans son travail ▪ Prendre des initiatives (en prenant en compte les impacts financiers) ▪ Travailler en réseau ▪ Respecter ses interlocuteurs ▪ Instaurer une relation de confiance avec les partenaires ▪ Argumenter une présentation de projet oralement ▪ Savoir respecter la confidentialité et le principe de loyauté à son employeur
Expérience - Diplômes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il est souhaité une expérience professionnelle dans la coordination des différentes missions qui lui sont confiées ▪ Etre titulaire d'un diplôme Handball professionnel
Contraintes du poste	<p>La conduite des missions présentées auparavant impose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre titulaire du permis B et avoir un véhicule personnel ▪ Etre titulaire d'un diplôme autorisant à exercer contre rémunération ▪ Travailler sur écran ▪ Se déplacer dans tout le département du Loiret et dans toute la région Centre-Val de Loire avec le véhicule de service du comité (et éventuellement hors région en cas de convocation par la Fédération Française de Handball par exemple)

D / LES OBJECTIFS

Dans le cadre du projet territorial et des activités conduites par le conseiller technique fédéral, le CD 45 HB souhaite une bonification de ses activités dans 4 champs d'action.

Indicateur 1	Coordination de l'ETD dans le Comité en liaison avec le projet territorial dans le cadre de l'accès aux filières de haut niveau
Indicateur 2	Coordination de toutes les actions menées dans les bassins de pratique du Comité
Indicateur 3	Gestion des formations d'éducateurs sportifs, des arbitres et de dirigeants dans le cadre du service aux clubs
Indicateur 4	Mise en place de structures facilitant l'accès aux filières de haut niveau